

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 7 juillet 2025 - 1,50 €

N° 143

Canicule

La fermeture d'une partie de la gare de Nantes pour cause de chaleur insupportable doit servir d'avertissement.

Rénovée et embellie après trois ans de travaux, la gare, ou plutôt la *plateforme ferroviaire nantaise* comme on dit aujourd'hui, faisait la fierté de la ville. En 2020, Rudy Ricciotti, l'un des plus grands architectes français, avait été chargé du chantier.

Le résultat est superbe : posée sur dix-huit piliers de béton en forme d'arbres, la mezzanine est un « *édifice de lumière* » de 4 000 m² et de 160 mètres de long qui surplombe les voies ferrées. Cette grande rue suspendue a malheureusement été fermée le 30 juin car la chaleur accumulée au début de cette journée caniculaire y était insupportable. Pudiquement, une « *faute de conception manifeste* » de la mezzanine a été évoquée, alors que les baies vitrées avaient été spécialement traitées pour éviter la fournaise.

Pour le moment, personne ne sait comment la faute de conception va être réparée, mais il est certain que les travaux à venir vont pousser à la hausse le coût de la rénovation : plus de 37 millions d'euros. Alors que le bâtiment avait été présenté comme « bioclimatique », la SNCF a annoncé que la gare de Nantes fera prochainement l'objet « d'adaptations au changement climatique ». Une promesse qui ne ras-

sure pas les commerçants installés dans l'édifice, qui ont dû fermer le 30 juin et qui redoutent les effets de nouveaux épisodes caniculaires.

Les déconvenues nantaises constituent un redoutable avertissement pour tous ceux qui conçoivent et exécutent les nouveaux programmes de construction. Le changement climatique est une donnée fondamentale, incontestable, les canicules vont se succéder à un rythme toujours plus soutenu, mais on continue à construire des immeubles et des tours de verre, de béton et d'acier. Bien sûr, on se dit

que la climatisation permettra de vivre sans difficultés dans ces bâtiments en plein soleil mais la climatisation contribue au réchauffement de l'atmosphère et la mezzanine nantaise montre que nul n'est à l'abri des mauvaises surprises.

Le travail des architectes, aussi géniaux soient-ils, doit être intégré dans une politique nationale de la construction et de l'urbanisme, conçue selon l'impératif climatique tout en respectant les économies budgétaires à faire dans une économie en berne.

Claudine Uzerche



Fin du papier

Le groupe Apicil, « un des principaux acteurs de la protection sociale en France », s'autofélicite, dans un communiqué du 3 juillet concernant l'eménagement de son nou-

SOMMAIRE

P. 1 : Canicule. – Fin du papier P. 2 : Ressorts. P. 3 : Lectures. P. 4 : Tous fascistes. P. 5 : Danemark. – Tibet. P. 6 : La Suisse sous pression américaine. – Musk P. 7 : Otages. P. 8 : Lalo Schiffrin.

■ **Renault** : Le constructeur français a annoncé le 1er juillet une dépréciation de 9,5 milliards des 35,7 % qu'il détient du capital de son allié japonais Nissan. Celui-ci a perdu 4,1 milliards d'euros pour son exercice 2024-2025. Il est en train de réduire ses capacités de production de 20 % en licenciant près de 20 000 personnes dans le monde. Il serait le constructeur potentiellement le plus affecté par la guerre des taxes déclenchée par Donald Trump. Foxconn, assembleur électronique taïwanais, aurait manifesté son intérêt pour racheter la participation de Renault dans Nissan.

■ **Stellantis** : Visitant son usine ultramoderne de Hordain dans le Nord le 2 juillet, Jean-Philippe Imparato, patron de la zone euro de Stellantis, a affirmé que la réglementation européenne était lourdement inadaptée au marché des véhicules électriques et mettait cette filière en danger avec des pénalités qui pourraient s'élever à plus de 2,6 milliards d'euros pour son groupe pour non respect des objectifs officiels de réduction de CO2 qui sont impossibles à tenir.

Les marques de Stellantis vont rappeler 636 000 véhicules équipés du moteur diesel 1.5 BlueHDi vendus entre 2017 et 2023 (Citroën C3 ou C4, Peugeot 208, 2008 ou 308, Opel Corsa, Mokka...) qui présentent des signes d'usure prématurée.

■ **Air-Bag** : Le gouvernement a demandé, le 24 juin, qu'environ 2,5 millions de véhicules de 30 marques différentes équipés avant 2012 des airbags japonais Takata soient interdits de circuler jusqu'au remplacement de

veau siège social dans une tour récemment élevée dans le quartier de la Part-Dieu à Lyon, de sa contribution à la décarbonation de l'économie. « *Le groupe s'est fixé pour objectif de réduire de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre* ».

La tour, qui peut accueillir 1 600 salariés, a obtenu tous les labels écologiques souhaitables, le personnel bénéficie du télétravail jusqu'à trois jours par semaine, ce qui limite les déplacements domicile-travail. Quant à ces déplacements, on encourage les « mobilités douces » : train, tram, « *train-tram* », bus, métro, vélo, marche... On ne dit pas ce qu'il en est des ascenseurs et des escaliers mécaniques...

La mesure phare est la suppression de toutes les imprimantes. Une politique « *zéro papier* » qui s'inscrit « *dans une volonté de moderniser les méthodes de travail et de renforcer l'efficacité des processus internes grâce à la digitalisation.* » C'est un choix qui va dans l'air du temps et que d'autres professions ont déjà adopté : notaires, gestionnaires immobiliers, hôpitaux...

Est-on certain pour autant que c'est un horizon indépassable pour toute administration ? Le stockage des archives numérisées sur d'énormes serveurs informatiques, refroidis à l'air ou à l'eau, n'est pas sans conséquences sur le réchauffement climatique. En cas d'incident électrique majeur, de piratage voire de guerre informatique ou de simple conflit social, la sécurité d'une trace papier peut se faire regretter...

Les archéologues du futur n'auront pas la chance de ceux de notre époque retrouvant des tablettes

d'argiles quadri millénaires gravées en écriture cunéiforme... Il est probable qu'il ne restera rien du tout de tant et tant de nos échanges électroniques. Il est vrai que c'est se placer là du point de vue d'après la grande catastrophe (écologique ?) qu'on nous promet et qui implique peut-être une disparition des humains. Alors observons ce progrès qui s'accompagne aussi, on le sait, de la lente disparition de la presse papier et des kiosques à journaux, des livres papier et des librairies, et de toute une sociabilité que le télétravail avec ses visioconférences prétend remplacer. Avec un prix humain encore difficile à discerner.

Frédéric Aimard

Ressorts

L'été s'annonce désenchanté. Bien sûr, les Français partent en vacances, tout au moins, comme d'habitude, les 60 à 65 % qui en prennent et cela proportionnellement à leur niveau de vie. Même si la canicule semble devoir reculer, le dépaysement au soleil attire toujours. En fait, le problème ne se situe pas au niveau de la météo, mais à celui du moral. Celui-ci semble plutôt en berne, une différence notable par rapport aux autres Européens.

On n'oubliera pas le caractère volontiers grincheux, revendicatif et insatisfait de nos concitoyens (il suffit d'écouter les ressortissants des autres pays pour en avoir une idée). Mais, au-delà des constantes tenant au tempérament national, force est de reconnaître qu'une certaine lassitude s'exprime. Elle peut d'ailleurs, sociologues et anthropologues le disent, manifester une forme de

vieillesse. Il s'agit d'un paradoxe : alors que l'espérance de vie continue à s'allonger (85 ans pour les femmes et 80 pour les hommes), certains semblent manquer de ressort. On touche là le cœur de la condition humaine : outre qu'elle varie beaucoup d'un lieu à l'autre, il peut y avoir une lassitude y compris chez ceux dont on pourrait penser qu'ils sont les mieux lotis de la planète.

Il faut ici parler des motivations et de ce que l'on croit. Sans tomber dans une psychologie de café du commerce, on peut s'interroger sur les ressorts censés faire vivre. On sait depuis longtemps que l'absence de projets ou le repli sur son seul cadre de vie ne facilitent pas l'appréhension du futur. S'y ajoute cette distorsion, vécue par chacun, engendrée par les images véhiculées non seulement dans la publicité omniprésente (merci, les cookies !) mais dans les recommandations et conseils dont l'État-nounou demeure très prodigue : comme nous ne pouvons jamais correspondre totalement aux modèles proposés, il s'ensuit une certaine frustration. Celle-ci va se manifester par des « à quoi bon ? », « c'est toujours la même chose » et autres « qu'est-ce que ça va changer ? »

Il y a enfin un domaine dont il faut bien parler, tout en évitant d'y réduire tous les problèmes. Notre société manque en effet cruellement d'élévation. Comme on a décrété que les questions existentielles relevaient de la sphère privée, on ne parle plus guère que du matériel. L'idéal semble se réduire à des modifications constitutionnelles destinées à « graver dans le marbre » les évolutions sociétales du moment. De même, on semble

ces airbags qui explosent sous l'effet de la chaleur et ont déjà provoqué la mort de plusieurs personnes notamment outre-mer.

Transports aériens : La traditionnelle grève des contrôleurs aériens du début de l'été aurait bloqué jusqu'à 40 % des vols dans les aéroports parisiens ou 50 % à Nice, Bastia et Calvi du 2 au 4 juillet.

■ **A69** : Un peu moins d'un millier de manifestants se sont réunis le 5 juillet aux abords du chantier de l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres, malgré l'interdiction de la préfecture. Quelque 1 500 gendarmes les ont tenus à l'écart sans incidents majeurs. Le propriétaire du château de Scopon, qui va se retrouver en bordure de l'autoroute, a accueilli une « turbofête » contestataire organisée par 14 associations écologistes et d'extrême gauche.

■ **Téléphonie** : Endettée à hauteur de quelque 24 milliards d'euros et mis en danger par la remontée des taux d'intérêt, Altice-France, conglomérat fondé par l'entrepreneur Patrick Drahi, serait en négociation pour vendre tout ou partie de l'opérateur téléphonique SFR qui totalise 20 millions d'abonnés téléphone et 6 millions d'abonnés Internet et est valorisée autour de 23 milliards d'euros (dont 15 milliards de dette). Bouygues et Free, mais aussi Orange, sont sur les rangs pour se partager les abonnés, les marques, les antennes, voire les boutiques de leur concurrent.

■ **Fast Fashion** : La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes



JEUNESSE

Fratrie

Chez les lémuriens, il y a Mahandry, l'aîné, et Faly, le cadet. Le grand jalouse le petit, il aimerait bénéficier de toute l'attention de la mère. Le petit voudrait être grand pour devenir indépendant et faire ce qui lui plaît. Dans une famille, chacun doit trouver sa place en fonction de son âge et de ses aptitudes. Heureusement, l'amour maternel enveloppe tous les enfants. Un album aux teintes douces, plein de tendresse.

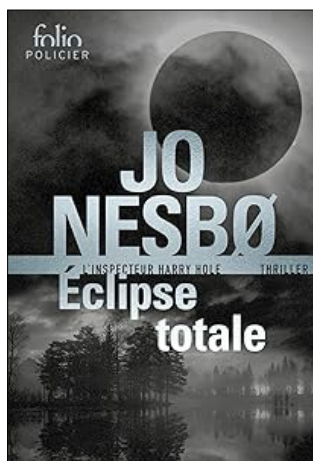
« Petit et grand », Anne Gutman et Georg Hallensleben, Gallimard jeunesse, 40 p., 14,90 €.

POLAR

VENGEANCE

Demis de ses fonctions, l'inspecteur de la police norvégienne Harry Hole est parti couler des jours malheureux (et très alcoolisés) à Los Angeles. Pendant ce temps, à Oslo, deux crimes sauvages sont commis et tout accuse un riche homme d'affaires.

Pour se disculper, le suspect n° 1 demande à Harry de reprendre du service comme détective privé, avec un gros paquet d'argent à la clé. Une



manne qui tombe à point : une amie surendettée requiert son aide financière. Jo Nesbø, le maître du polar nordique, multiplie les fausses pistes et les rebondissements avant un final explosif.

« Éclipse totale », Jo Nesbø, Folio policier, 656 p., 10,50 €.

PSYCHIATRIE

Écrivains en souffrance

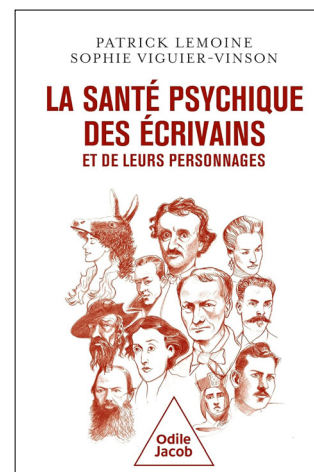
Les grands auteurs savent nous émouvoir tant ils sont capables de sonder l'âme humaine à travers leurs protagonistes. Mais, eux, qui les connaît ? Le psychiatre Patrick Lemoine et la journaliste Sophie Viguier-Vinson sondent le mal-être de seize écrivains (Baudelaire, Camus...) et de quelques doubles de fiction (Macbeth, Don Quichotte...). Les fêlures d'un créateur trouvent souvent un retentissement dans la souffrance des personnages.

« La santé psychique des écrivains et de leurs personnages », Patrick Lemoine et Sophie Viguier-Vinson, éditions Odile Jacob, 328 p., 23,90 €.

REVUE

Réarmer l'Europe

Alors que la guerre s'installe aux marges de l'Europe, la défense devient un



défi industriel. Le mensuel *Science & Vie* interroge : où sont les priorités et quelles innovations technologiques sont indispensables ?

Autres sujets : bien dessiner un arbre, le requin blanc, les vacances scolaires sont-elles trop longues ?...

« Réarmer l'Europe », *Science & Vie*, 5,10 €. En kiosque.



La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
Imprimé par nos soins.

se satisfaire des données chiffrées censées exprimer la vie quotidienne, confondant indices et objectifs. Enfin, et peut-être même surtout, le sens de l'effort et la recherche de l'excellence semblent complètement abandonnés : on se satisfait de l'augmentation constante des reçus au baccalauréat (à cause, en fait, des consignes de « bienveillance » et d'« harmonisation » de notes toujours tirées vers le haut) alors que la France ne cesse de dégringoler dans les classements mondiaux. Et on attend toujours des politiques qu'ils montrent l'exemple de la rigueur autrement qu'en proposant de tondre un peu plus le contribuable.

Jean-Gabriel Delacour

Tous fascistes

La pensée intolérante assimile au Mal les opinions divergentes. Ainsi, une revue de qualité comme *Esprit* décline son dernier numéro sur « La convergences des haines » à travers trois sujets : « La symphonie il-libérale », « Le marché des réactionnaires » et « Le féminisme instrumentalisé ». Il est navrant de voir des intellectuels réduire les problèmes à des slogans. Ce n'est en effet pas aider à la réflexion que de remplacer la recherche de solutions par la reprise de formules lancées par des politiques plus soucieux de mobiliser des partisans que d'apporter des éléments permettant d'agir de façon réaliste.

Symptomatique apparaît aussi la double envolée, le 2 juillet, de Mediapart sur le ras-le-bol de ceux qui n'en peuvent plus de subir prélèvements, taxes et contributions diverses. Dans un premier article, sous le titre

« "C'est Nicolas qui paie" : quand le racisme ren-contre la haine de l'impôt », l'analyse veut montrer que « l'extrême droite libertarienne française s'appuie actuellement sur la formule "c'est Nicolas qui paie" pour pourfendre le consentement à l'impôt et le modèle social français, tout en avançant des idées xénophobes. Un cocktail nauséabond. » Le second explique comment « le mouvement "Nicolas" traduit une évolution des classes moyennes supérieures vers un nouveau cadre idéologique qui mêle la haine de l'État avec le rejet de toute forme de diversité. C'est le symptôme d'un basculement vers un nouveau mode de gestion du capitalisme ».

D'autres se préoccupent de « la sécurité de la conversation publique ». La députée d'extrême gauche Clémentine Autain a ainsi exposé ce qu'elle voulait pour que « *les journalistes puissent faire leur travail* » : « *une loi anti-concentration* » visant « *dix milliardaires dans le monde médiatique* ». Et de s'interroger dans la foulée pour « savoir si CNews doit avoir la possibilité d'émettre sur un canal qui est donné par la puissance publique »... Le fascisme ne passera pas !

Précy

■ **Habillement** : La marque d'équipement Le Coq sportif a été reprise à la barre du tribunal des activités économiques de Paris le 4 juillet par l'entrepreneur franco-suisse Dan Mamane qui a déclaré apporter 70 millions d'euros au groupe. Le consortium qui regroupait notamment Teddy Riner et Xavier Niel et qui a été écarté dénonce « *un processus vicié* » par les administrateurs judiciaires.

(DGCCRF) a annoncé le 3 juillet, qu'elle a infligé une amende transactionnelle de 40 millions d'euros à la société qui exploite la marque chinoise Shein dont le site Internet a multiplié les annonces frauduleuses.

■ **Rassemblement national** : Un rapport de la direction financière du Parlement européen, rendu public le 3 juillet, accuse le RN et ses alliés d'avoir dépensé 4,3 millions d'euros en contrevenant aux règles du Parlement. Des poursuites pour détournements de fonds publics seront engagées.

■ **Paris** : Les baignades dans la Seine sont autorisées, entre le 5 juillet le 31 août, en trois lieux aménagés (Grenelle, Pont-Marie, Bercy). L'autorisation a été suspendue le 6 juillet pour cause de pluies.

■ **Immigration** : Selon les autorités britanniques plus de 20 000 migrants clandestins ont gagné ses côtes à partir de la France depuis le 1er janvier. La question sera à l'ordre du jour de la visite d'État d'Emmanuel Macron en Grande-Bretagne du 8 juillet au 10 juillet. Les forces de l'ordre françaises ont désormais pour ordre de lacérer les embarcations pneumatiques prêtes à partir et sont autorisées à intercepter celles qui sont parties au-delà des 300 m à partir desquels elles ne faisaient jusqu'alors que du sauvetage en mer.

■ **Alcools** : Le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) a signé un accord avec les autorités chinoises qui enquêtaient depuis deux ans sur le dumping des producteurs de « brandy » européen (en rétorsion

d'une enquête européenne sur les voitures électriques chinoises) et les menaçaient de taxes supérieures à 30 %. Une trentaine d'exportateurs (les plus importants) de cognac et d'armagnac membres de cette organisation échappent aux surtaxes moyennant une augmentation de leurs tarifs. En revanche, les autres producteurs ne bénéficient pas de l'accord et le *duty free* sur les aéroports, qui constituaient 20 % de ce marché, n'a pas été rétabli. Les exportations vers la Chine et les États-Unis sont en forte baisse depuis plusieurs mois alors que 98 % de la production de cognac serait consommée hors de France.

■ **Électricité** : Quelques quartiers parisiens ont été concernés la semaine dernière par des coupures d'électricité dues aux conséquences de la chaleur sur certaines installations. Les Galeries Lafayette du Bd Haussmann ont été touchées. La remise en service a pris plus de temps que d'habitude du fait d'une grève en cours chez une partie des agents d'intervention Enedis depuis le 12 juin.

■ **Enseignement** : Sur les 27555 postes mis au concours par l'Éducation nationale, 2610 n'ont pas été pourvus cette année par manque de candidats au niveau.

■ **Vélo** : Le Tour de France est parti de Lille le 5 juillet, direction Boulogne-sur-Mer et Dunkerque puis Rouen, Caen, Bayeux, Saint-Malo, Laval et Chinon... Le Néerlandais Mathieu Van der Poel était en tête à l'issue de la seconde étape, le 6 juillet, devant le Slovène Tadej Pogacar.

Danemark

Le Danemark a pris le 1^{er} juillet pour six mois la présidence tournante des conseils de l'Union européenne. La première ministre, au pouvoir depuis 2019, Mette Frederiksen, a défini deux priorités : le renforcement du contrôle de l'immigration et la continuation du soutien à l'Ukraine.

La dame de fer de Copenhague, à ne pas confondre avec la petite sirène d'Andersen, n'est pas une élue de droite mais un pur produit de la social-démocratie scandinave. Elle a réussi à s'imposer en menant une politique sociale avancée associée à une lutte rigoureuse contre l'immigration. L'extrême droite qui était parvenue à faire jeu égal avec les sociaux-démocrates aux élections de 2014 avec plus de 25 % des voix s'est effondrée à celles de 2019 et 2022.

L'avantage du Danemark est que le pays en 1993 (après avoir rejeté le traité de Maastricht lors d'un premier référendum) avait obtenu dans une seconde lecture des exemptions par rapport aux politiques communes et peut donc se permettre de prendre des mesures qui seraient annulées ailleurs par la justice, dont la Cour européenne des droits de l'Homme contre laquelle Mette Frederiksen s'est élevée le 22 mai dans une lettre initiée avec son homologue italienne, Giorgia Meloni. Une loi « *anti-ghettos* » de 2018 interdit ce qui est qualifié pudiquement de « sociétés parallèles », soit le regroupement, dans un même immeuble ou un quartier, de plus de 50 % et désor-

mais de 30 % de personnes d'origine étrangère. L'idée de viser spécifiquement les « *non-Occidentaux* », discriminatoire, devrait être bientôt requalifiée mais maintenue sur le fond.

Dès l'invasion de l'Ukraine, le 23 février 2022, Mette Frederiksen a renversé du tout au tout la posture pacifique de son parti : elle a obtenu une grande victoire par référendum le 1^{er} juin 2022 par deux-tiers des voix en faveur de l'abolition de l'exemption obtenue par le Danemark il y avait trente ans (Maastricht) de ne pas être partie à la politique européenne de sécurité et de défense commune. En trois ans, elle a fait passer le budget de la défense de 1,5 % du PIB à 3 %. Le Parlement danois a voté en juin une loi autorisant la conscription des jeunes femmes applicable dès le 1^{er} juillet et portant l'an prochain le temps de service de 4 à 11 mois.

Humiliée par Donald Trump pour la faiblesse de la défense armée du Groenland, Mette Frederiksen a rameuté l'ensemble des pays européens, à commencer par le président français qui a choisi de faire un pied de nez à la Maison Blanche en y faisant escale sur la route du sommet du G 7 au Canada le mois dernier. Pendant des décennies, Copenhague s'était bien gardé d'associer l'Union européenne au siège qu'au titre du Groenland (qui, depuis 1984, ne fait pas partie de l'UE) le Danemark détient au Conseil de l'Arctique où le pays fait face à la fois aux États-Unis et à la Russie. Or ses engagements dépassaient la taille de ce pays de six millions d'habitants, d'autant que le Royaume se retrouvait déjà en première ligne au débou-

ché de la mer Baltique. Les détroits danois contrôlent le trafic maritime russe en un endroit où Moscou a le plus perdu de territoires par rapport à l'URSS, avec l'indépendance des États baltes en 1991. Lac russe, la Baltique est devenue un lac otanien depuis l'adhésion à l'organisation de la Suède et de la Finlande en 2024.

Dominique Decherf

Tibet

Le 90^e anniversaire du Dalai-Lama, le 6 juillet, a été universellement commenté. Il posait en effet la question de sa succession, ou plutôt de sa réincarnation. Spirituellement, elle ne sera ouverte qu'après sa mort. Il peut s'écouler plusieurs années avant qu'elle soit reconnue. Dans son cas, l'intérim avait duré sept ans. Le XIII^e Dalai-Lama est mort en 1933. Le XIV^e, l'actuel, a été consacré en 1940, à l'âge de cinq ans. Ce qui signifie une sorte de régence pendant une dizaine d'années supplémentaires. Cet intervalle est propice à toutes les manipulations. En 2011, l'actuel Dalai-Lama avait introduit des variantes, imaginant que sa réincarnation pourrait être un adulte et même une femme. En revanche, il avait exclu qu'il soit né hors du « monde libre », s'opposant radicalement à ce qu'il soit sous le contrôle de la Chine populaire qui a annexé le Tibet depuis 1959. Soit il émanera de la communauté tibétaine réfugiée (150 000 personnes, majoritairement en Inde), soit il viendra d'une autre communauté. Il pourrait même être indien.

Le gouvernement chinois lui oppose un règlement de 1793 édicté par la dynastie

■ **Algérie** : La cour d'appel d'Alger a confirmé, le 1^{er} juillet, la condamnation de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, 75 ans, à 5 ans de prison ferme. Pour la fête de l'indépendance, le 5 juillet, le président algérien a gracié 6 797 condamnés. Mais pas Boualem Sansal.

■ **Turquie** : Le journal satirique *Leman* est accusé par des islamistes et par le gouvernement d'avoir publié, le 1^{er} juillet, des caricatures de Mahomet. Quatre de ses journalistes ont été arrêtés.

■ **Iran** : Les otages français Cécile Kohler et Jacques Paris auraient été informés qu'ils sont inculpés d'espionnage au profit d'Israël. 35 prisonniers ont été exécutés entre le 7 et le 11 juin.

■ **Guerre d'Ukraine** : Le président Macron a téléphoné au président Poutine le 1^{er} juillet, pour s'entendre dire que la guerre était de la faute des Occidentaux. Le président américain a eu également un échange téléphonique avec son homologue russe le 3 juillet et a reconnu n'avoir enregistré aucun progrès diplomatique alors que, sur le terrain, le grignotage russe devient inquiétant et que la capitale ukrainienne a été bombardée comme jamais par plus de 550 missiles et drones dans la nuit du 3 au 4 juillet. Cela n'a pas empêché Donald Trump de laisser planer des doutes sur son intention de continuer à livrer des munitions et des armes défensives à l'Ukraine. Un « désengagement » qui a provoqué, le 3 juillet, un appel de la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen aux Européens sur « la néces-

sité d'une coordination accrue au sein de l'UE et de l'Otan ».

■ **États-Unis** : Seuls deux représentants républicains ont osé voter contre le *Big Beautiful Bill* le 3 juillet, la loi budgétaire que le Sénat a adopté avec une seule voix de majorité le 1^{er} juillet et que le président Trump a pu signer à la Maison blanche le jour de la fête nationale, 4 juillet. Ce texte de 940 pages prévoit 4 000 milliards de dollars de baisses d'impôt, l'augmentation du budget de la Défense et des services de lutte contre l'immigration clandestine, la suppression des aides fiscales à l'énergie éolienne ou solaire ou aux voitures électriques... Selon Hakeem Jeffries, chef des Démocrates à la Chambre des représentants, qui a prononcé en vain un discours de plus de 8 heures, le plus long de l'histoire parlementaire américaine, ces mesures devraient entraîner un déficit public de 3 300 milliards de dollars sur dix ans, la couverture sociale de près de 15 millions d'Américains est menacée, et des millions de gens vont perdre leurs moyens d'existence.

■ **États-Unis** : La crue de la rivière Guadalupe, dans le comté de Kerr au Texas, dans la nuit du 3 au 4 juillet, a eu des conséquences catastrophiques. Le premier bilan dépasserait les 80 morts, dont de nombreux enfants qui étaient dans des colonies de vacances.

■ **Tibet** : En exil depuis 1959 à Dharamsala en Inde, le Dalaï-Lama a fêté ses 90 ans le 6 juillet avec 7 000 invités du monde entier. Il a récusé une fois de plus tout droit à la Chine communiste de se

impériale Qing (renversée en 1912) qui exerçait son protectorat sur le Tibet depuis le dix-huitième siècle. La succession a toujours été « supervisée » par le gouvernement chinois. La porte-parole a même indiqué que le mode de sélection était celui du tirage au sort dans une urne d'or.

Le grand quotidien de Delhi, *Times of India*, qui fait écho aux propos du ministre chargé des minorités qui a condamné la position de Pékin, voit bien que la question dépasse celle des rituels religieux pour se situer « à l'intersection de la géopolitique, de l'identité culturelle et des droits de l'Homme ». Pour New Delhi, cela signifie des « complications diplomatiques ». Cela peut renforcer sa position stratégique face à la Chine et augmenter son influence dans le monde bouddhiste. « La manière dont l'Inde gèrera la question de la succession pourrait avoir un impact significatif sur ses relations géopolitiques avec la Chine et sur son image internationale ».

Aux États-Unis, le soutien au Dalaï-Lama fait consensus entre les partis qui votent ensemble au Congrès. Outre la confrontation avec Pékin, c'est la défense de la « liberté religieuse » dans le monde qui est en cause.

Le Dalaï-Lama avait envisagé la possibilité qu'il soit le dernier d'une lignée de six siècles. Peut-être ne se réincarnera-t-il jamais ? Mais c'eût été laissé la voie libre à un candidat choisi par Pékin par tirage au sort. Dans ce cas, il y aura peut-être deux XV^e Dalaï-Lama, comme il y eut un temps deux papes.

Yves La Marck

Musk

La firme d'Elon Musk a annoncé le 28 juin la prochaine ouverture d'une usine de batteries automobiles près de sa Gigafactory du Nevada. Elle doit limiter la dépendance de Tesla aux importations depuis la Chine. Contrairement aux pronostics des analystes, Tesla a atteint son objectif de peu ou prou 385 000 ventes de véhicules pour le dernier trimestre, ce qui a été salué par une progression de 5 % de l'action en Bourse. Par ailleurs Tesla a remporté un appel d'offres du gouvernement de Shanghai pour construire un gigantesque et inédit parc de batteries électriques destinées à stocker l'énergie produite par l'éolien et le solaire. Le montant de ce marché, financé par la banque China Kangfu International, serait de 557 millions de dollars. Voilà pour le positif.

Mais certains orages grondent. Le président Trump ne décolère pas après les critiques acerbes d'Elon Musk contre sa mirifique loi budgétaire (« *One Big Beautiful Bill Act* » ou OB-BBA) votée à la Chambre des représentants le 3 juillet dernier. Le génial entrepreneur, qui estime que les États-Unis ne peuvent pas supporter une augmentation de 4 000 milliards de dollars de la dette publique sur dix ans, a lancé, le 5 juillet, son propre parti politique (« *le parti de l'Amérique* ») pour lutter contre « les cochons qui se goinfrent », et perturber ainsi les élections de mi-mandat en 2026... Mauvaise idée. Le 1^{er} juillet, le bouillonnant président, lors d'une rencontre avec des journalistes puis sur ses réseaux sociaux, a évoqué une possible limitation, par la

Commission pour l'efficacité gouvernementale (DOGE) créée à ses débuts par Elon Musk, des subventions précisément versées aux entreprises d'Elon Musk. Alors que la prime étatique pour acheter un véhicule électrique a déjà été supprimée par le fameux Bill, les contrats de SpaceX avec la Nasa pourraient être revus à la baisse. Donald Trump s'est laissé aller à dire qu'il n'excluait pas une expulsion des États-Unis de son ancien allié qui, d'origine sud-africaine puis devenu Canadien, a été naturalisé américain en 2002 sur la base de déclarations incomplètes... L'effet négatif de ces déclarations fracassantes sur les cours boursiers de Tesla et de SpaceX est resté faible. Jusques à quand ?

Paul Chassard

La Suisse

sous pression américaine

Le Conseil fédéral suisse avait choisi, en juin 2021, l'avion américain F-35 pour renouveler son aviation militaire. Il était, selon lui, moins cher et plus fiable que ses rivaux, le Rafale français, ou l'Eurofighter européen... Le marché, pour 36 appareils, était de 6 milliards de francs suisses « à prix fixe ». Cependant le constructeur américain Lockheed Martin réclame aujourd'hui des versements complémentaires pouvant aller jusqu'à 1,3 milliard de dollars. Et il apparaît de plus en plus que le système informatique de l'avion le met sous dépendance américaine, ce qui remet en cause sa fiabilité stratégique.

La notion de « prix fixe » n'a pas le même sens pour les Suisses et pour les Américains, ces derniers ayant fait inscrire dans le contrat

qu'il avait été fixé en fonction des « *meilleures données disponibles* ». Cela voulait dire que si les données changeaient, le prix devait changer également. En l'occurrence, Lockheed Martin évoque l'inflation. En relisant le contrat, on constaterait que le seul engagement des Américains est de ne pas faire payer aux Suisses un prix supérieur à celui réclamé au gouvernement américain lui-même... En février 2025, l'agence américaine pour la défense et la sécurité (DSCA) avait écrit au gouvernement de Berne pour lui expliquer le « *malentendu* ».

La Commission de gestion du Conseil national a décidé, le 25 juin, de lancer une nouvelle enquête pour déterminer jusqu'à quel point les Américains ont berné Berne, ou bien si le Conseil fédéral a sciemment menti aux élus et aux médias suisses en leur parlant de prix fixe pour obtenir leur approbation. Il s'agissait peut-être de masquer un chantage que le président Joe Biden aurait exercé, notamment lors de sa visite à Genève en juin 2021 (sommet Biden-Poutine), sur le réseau bancaire suisse aux États-Unis, faussant ainsi la négociation.

Aujourd'hui le bras de fer n'est même plus caché. Le président Trump a mis la Suisse sur une « liste de surveillance » de huit pays dont les excédents commerciaux avec les États-Unis (très difficiles à évaluer tant les calculs des uns et des autres sont orientés) doivent être compensés par de fortes taxes (jusqu'à 31 % sur certains biens importés de Suisse mais cela fait l'objet d'après négociations pour lesquelles les cantons ont donné mandat au Conseil fédéral). Les Américains ac-

cusent les Suisses de « *manipulations monétaires* » leur assurant un avantage concurrentiel (et relativisant la notion de prix fixe).

Les investissements suisses aux États-Unis représenteraient au moins 350 milliards de francs suisses et, selon le conseiller fédéral Guy Parmelin, cité par le secrétaire américain au Trésor Scott Bessent en mai dernier, les entreprises suisses seraient prêtes à y investir encore de 150 à 200 milliards... L'affaire des avions devient un élément collatéral dont le scandale politique sera probablement vite absorbé si, du moins, les industriels et les banques suisses tirent leur épingle du jeu.

De leur côté, la Grande-Bretagne a confirmé son achat de 27 F-35 et la Belgique va signer pour 11 nouveaux F-35 s'ajoutant aux 34 commandés en 2018. Pour le ministre de la Défense belge, « *il n'y a pas de discussion sur la supériorité* » de l'avion américain. Pourtant les Canadiens et les Portugais font mine d'hésiter avec le Rafale. Pour éviter de se retrouver dans le borborygme politique suisse ? Pour mieux négocier avec leur puissant et fantasque allié ?

Frédéric Aimard

Otages

Le mot otage, d'origine latine, viendrait soit de obses, qui désigne un gage, soit de hospes, se rapportant à l'hôte – celui qui reçoit comme celui qui est reçu. Dans le passé, il a souvent servi à désigner une personne placée en quelque sorte en résidence surveillée chez quelqu'un de plus puissant : ainsi le duc Jean de Berry, dont on admire actuellement Les très

riches heures au château de Chantilly, demeura-t-il sept ans prisonnier en Angleterre à la place de son père, le roi Jean II le Bon ; ainsi le futur Henri II, à l'âge de sept ans, resta-t-il à Madrid de 1526 à 1530 pour son père François Ier battu par Charles Quint. Les Romains de l'Antiquité prenaient des otages dans les familles des vaincus non seulement pour disposer de garanties mais aussi pour les intégrer dans la civilisation de l'Empire.

Déconsidérée par les exécutions d'otages civils par les forces allemandes durant la Seconde Guerre mondiale, la pratique a été interdite par les Conventions de Genève de 1949. Elle s'est pourtant développée, notamment à la faveur d'actions terroristes, notamment par des groupes palestiniens, le Hamas en gardant encore aujourd'hui après le massacre du 7 octobre 2023. Parmi les épisodes les plus médiatisés, rappelons les diplomates américains à Téhéran en 1979 et les gendarmes d'Ouvéa en Nouvelle-Calédonie en 1988. On se souvient aussi des journalistes et diplomates français enlevés au Liban dans la seconde moitié des années quatre-vingt.

Ces derniers temps deux États, l'Iran et l'Algérie, se sont signalés par ce qu'il faut appeler des prises d'otages déguisées. Derrière des arguments juridiques tels que l'atteinte à la sûreté de l'État ou l'espionnage au profit d'une nation, les deux montrent le peu de cas qu'ils font du droit international, des usages diplomatiques et des relations politiques. C'est d'ailleurs dans ce dernier domaine qu'ils agissent ouvertement, à la différence des enlèvements des décennies précédentes, lesquels avaient pour princi-

mêler de sa succession.

■ **République tchèque** : Une panne géante d'électricité a touché les deux tiers du pays le 4 juillet.

■ **Arménie** : Le Premier ministre arménien, Nikol Pashinyan, affirme avoir déjoué une tentative de coup d'État le 25 juin. Il a fait arrêter plusieurs suspects dont le principal est Bagrat Galstanyan, archevêque du Tavouch, région où le gouvernement arménien a accepté de céder plusieurs villages et une voie de passage à l'Azerbaïdjan voisin.

pal objet soit des rançons – comme tous les autres pays, la France en a payé – soit la libération de terroristes emprisonnés – ce à quoi il a parfois fallu consentir.

Voilà comment l'Iran détient, depuis plus de trois ans, les touristes Cécile Kohler et Jacques Paris, maintenant accusés d'espionnage au profit du Mossad après avoir été présentés comme des agents du renseignement français ; cela s'inscrit bien entendu dans la suite des opérations menées par Israël là-bas mais vise aussi les autorités de Paris qui n'ont pas condamné les bombardements israéliens et américains. De son côté, l'Algérie vient de confirmer la condamnation à cinq ans de détention de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal pour « intelligence avec des parties étrangères », le président Tebboune refusant ensuite de le gracier, et a annoncé celle du journaliste sportif Christophe Gleizes, arrêté l'an passé, à sept ans de prison pour « apologie du terrorisme ».

La diplomatie française semble en panne.

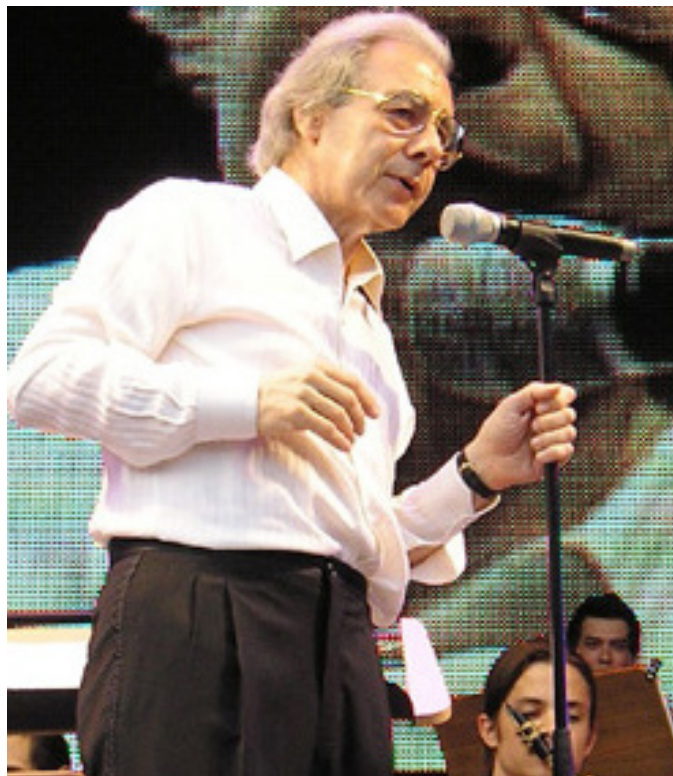
Préc

La La La Lalo

Le compositeur argentin-américain Lalo Schifrin est décédé à Los Angeles le 26 juin dernier à l'âge de 93 ans. Il restera à jamais l'auteur de la musique inspirante de la série d'espionnage *Mission impossible*, à ne pas confondre avec les films du même nom beaucoup moins inspirés avec Tom Cruise. Mais la carrière de Lalo Schifrin ne s'est pas limitée à cette seule production. C'était aussi un musicien classique qui avait fait une partie de sa formation en France auprès des plus grands maîtres. Né Boris Claudio, il a contracté plus tard son second prénom en Lalo peut-être en hommage au compositeur français Edouard Lalo.

Lalo Schifrin est né à Buenos Aires en 1932 d'un père juif et d'une mère catholique, son père étant premier violon à l'Opéra de la ville. C'est donc tout naturellement qu'à l'âge de cinq ans, il a commencé un cursus classique de piano avec comme professeur Enrique Barenboim, le père du futur chef d'orchestre Daniel Barenboim né lui aussi à Buenos-Aires. Plus tard, étudiant en droit, il s'intéresse également au jazz.

Son premier contact avec la France survient en 1952 alors qu'il a à peine vingt ans quand il passe, au consulat, le concours d'entrée au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris qu'il réussit. Arrivé à Paris, il suit les cours du compositeur Olivier Messiaen qu'il va aussi écouter à l'église de la Tri-



© CC BY-SA 2.5

nité ou celui-ci improvise.

Pour payer son loyer, il intègre des orchestres de jazz qui se produisent la nuit dans des lieux dédiés comme le Club Saint-Germain. À sa formation classique et à son goût pour le jazz, il incorpore à sa musique des rythmes cubains alors en vogue à Paris.

C'est ainsi qu'il commence sa carrière professionnelle comme pianiste et compositeur de jazz, produisant pour la marque de disques d'Eddie Barclay et faisant des arrangements pour la branche française de la société américaine RCA.

C'est aussi à cette époque qu'il découvre la musique de film par sa fréquentation assidue de la Cinémathèque française.

Après quatre années de vie parisienne, Lalo Schifrin rentre en 1956 en

Argentine où il fonde son propre orchestre de jazz avec son compatriote Gato Barbieri et compose sa première musique de film. C'est alors qu'il est appelé aux États-Unis par le trompettiste Dizzy Gillespie pour lequel il va écrire des pièces et des arrangements, avec toujours des tonalités latines, contribuant à populariser la bossa nova auprès du public américain.

Installé à partir de 1963 à Hollywood et après avoir conçu des arrangements pour Stan Getz, Count Basie et Sarah Vaughan, commence pour Lalo Schifrin sa grande carrière de compositeur de musique de film et de télévision. Entre 1965 et 2007, il a composé plus de cent bandes originales pour le cinéma dont celle du film français *Les Félines* de René Clément en 1965,

du film *Bullitt* de Peter Yates avec Steve Mac Queen en 1968 et celles de la série *l'Inspecteur Harry* incarné par Clint Eastwood entre 1970 et 1980. Une de ses compositions a également connu un grand succès lors de sa reprise pour la publicité des bas Dim.

Pendant la même période, il a écrit près de quatre-vingt-dix bandes-son pour des séries télévisées dont, en 1966, le fameux générique à cinq temps de *Mission impossible* mais aussi, l'année suivante, celui de *Mannix*.

Pour autant, Lalo Schifrin n'a jamais délaissé la musique classique, à la fois comme chef d'orchestre et comme compositeur, laissant plus de soixante œuvres. C'est à lui que l'on doit l'arrangement des concerts « *Les Trois Ténors* » réunissant Plácido Domingo, José Carreras et Luciano Pavarotti. En 2018, il a composé à la requête du mandoliniste français Vincent Beer-Demander le *Concierto del Sur* pour mandoline et orchestre.

Gratifié de quatre Grammy Awards, il n'a, en revanche, jamais remporté l'Oscar de la meilleure musique de film, obtenant néanmoins, en 2018, un Oscar d'honneur « *en reconnaissance de son style musical unique* ». La France, pour sa part, ne l'a jamais oublié, l'élevant, en 2016, au grade de commandeur des Arts et Lettres.

Mission accomplie. Merci Monsieur Schifrin !■

Fabrice de Chanceuil